

Bon à savoir !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé Poitou-Charentes

Décidément cette rentrée 2020 n'aura pas été aussi normale qu'a bien voulu laisser entendre notre ministre. Conditions sanitaires, mise en place de la réforme du bac, du lycée professionnel, ... Et pourtant...

Ce n'est pas en restant chacun·e isolée dans son coin que nous ferons bouger les choses. Mais ensemble, collectivement, tout devient possible. La CGT est un espace qui peut permettre à tou·tes de réfléchir et d'agir. Rejoignez-nous !

N'ayez pas peur de la lumière !

En Poitou-Charentes, des collègues ont pu nous faire part de pratiques « autoritaires » de certain·es chefs d'établissements. Que les responsables d'établissements aient les nerfs à vifs en ce moment, on peut le comprendre. Mais au sein d'une équipe, rien ne sert de vouloir étouffer les sujets qui fâchent, les questions d'organisation ou les approximations de début d'année. À la CGT, nous demandons au contraire un maximum de transparence et d'écoute au sein des équipes. Réfléchir à plusieurs, confronter les idées, débattre ou se mettre tou·tes autour d'une table est sans doute un peu contraignant, mais ne peut qu'être bénéfique à tout le monde.

Mon emploi du temps est pourri !

Nombreuses questions en ce début d'année sur le sujet des emplois du temps : les emplois du temps semblent contrarier de nombreux collègues des établissements picto-charentais. Vœux non respectés (lorsqu'ils ont été demandés), incohérences pédagogiques, surcharge des élèves... les griefs sont nombreux. En lycée, la réforme du bac entraîne son lot de contraintes, notamment dans les petits établissements. Nous l'avions prévu dès l'annonce des réformes. Sur le reste, les chefs d'établissements sont « libres » de décider des emplois du temps et les vœux des profs ne sont que des « souhaits ». En revanche, à la CGT, nous pensons qu'un emploi du temps cohérent et bien équilibré permet de garantir de bonnes conditions de travail et que tout le monde s'en porte mieux. Que faire en cas de problème manifeste ? Jouer collectif ! Discutez des difficultés en équipe et contactez la CGT...



Je ne veux pas être Pépé !

Rien à voir avec la grand-paternité. Devant la charge de travail et la faible reconnaissance de ce rôle, de nombreux·ses collègues souhaitent refuser la fonction de Professeur·e Principal·e. Et c'est possible. Un chef d'établissement ne peut pas imposer à un·e enseignant·e de remplir une mission qui ne relève pas de ses obligations de service. Bien sûr, si cela se généralise, la situation sera embarrassante. Et bien c'est à l'administration de prendre ses responsabilités, de rémunérer correctement cette mission, et de ne pas charger la barque d'un rôle souvent très compliqué entre les élèves, les parents et des directions parfois très pressantes. C'est un peu comme les heures supp'. Le chef d'établissement ne peut pas en imposer plus de deux...

Double-peine

Les lauréats de concours de la session 2020 ne sont décidément pas vernis. Après la longue attente des modalités d'admission au concours, voilà que le ministère a décidé, le 28 août dernier, de leur proposer un nouvel obstacle à la titularisation : un oral de 30 minutes à présenter au printemps 2021. Comme si le regard, durant une année, de l'inspecteur, du professeur tuteur et du chef d'établissement ne suffisait pas à analyser la capacité de nos nouveaux collègues à enseigner !



Masqué-es ou bâillonné-es ?

Le port du masque et l'ensemble des gestes barrière doivent être respectés dans le contexte sanitaire que l'on traverse. Mais on se rend bien compte que la communication, avec un masque, le manque d'expression du visage, ne sont pas propices aux échanges. Nous devons faire des efforts pour maintenir la communication au sein des équipes. Les sujets autres que le Covid sont nombreux et importants. Le masque ne doit pas bâillonner notre expression et nous devons continuer à discuter des réformes en cours.

Santé et sécurité des personnels : exigeons une amélioration des conditions de travail!

C'est une exigence que la CGT a très vite portée auprès de l'administration. Mais un certain nombre de questions demeurent concernant la dotation en masques dans les établissements privés, la réelle efficacité de ces masques, le manque d'adaptation du port du masque à notre activité professionnelle, ... Par ailleurs, le port prolongé du masque a des effets sur notre santé et notre métier. C'est dans ce contexte que la CGT réaffirme sa volonté d'être invitée, en tant que syndicat représentatif dans l'académie, aux CHCST académiques et départementaux, instances qui permettraient de porter la voix des profs du privé, car nous ne sommes pas des profs de seconde zone! Lors du dernier CHCST A du 22 septembre, nos collègues de la CGT du public ont pu porter un certain nombre de revendications et demander des comptes. On y apprenait que 271 élèves avaient été testés positifs (sur 300 000) dans 86 écoles, 64 collèges et 67 lycées. Pour le privé, exigeons le même type de communication, demandons la transparence.

Rendez-vous de carrière

Le confinement du printemps dernier n'a pas toujours permis à toutes les collègues qui devaient bénéficier de leur rendez-vous de carrière (6^{ème}, 8^{ème} et mi-9^{ème} échelon) d'avoir la visite de leur inspecteur. Ce n'est que partie remise : ces RDV de carrière doivent être réalisés durant le 1^{er} trimestre de cette année scolaire. Le retour des avis aux intéressé-es est fixé pour mi-janvier 2021.

Inscriptions aux concours

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2021 se dérouleront **du mardi 13 octobre 2020, à partir de 12h00, au jeudi 12 novembre 2020, 17h00**, heure de Paris. Attention à bien respecter les délais. Sont concerné-es au premier plan tous les maîtres délégués qui, s'il-elle souhaitent sortir de la précarité de leur situation, n'ont d'autre choix que de réussir le concours. Nous vous conseillons de vous inscrire, même si vous hésitez encore, ce qui évitera d'éventuels regrets ensuite. Par ailleurs, nous rappelons à tous les maîtres en contrat définitif qu'il leur est tout à fait possible de s'inscrire au concours interne du public s'ils-elles le souhaitent. En cas de succès, le maître devient fonctionnaire stagiaire, et est reclassé à son échelon.

Et si on signalait un faux ?

Chaque enseignant-e doit signer durant le mois d'octobre son « VS » (Ventilation de Service). C'est une formalité administrative indispensable, notamment pour percevoir correctement sa rémunération. Problème de taille : de nombreux établissements, lorsqu'ils organisent leurs emplois du temps en séances de 50 minutes, avec temps de récupération, proposent de signer... des faux ! En effet, l'état de service fait généralement apparaître uniquement des « heures » de cours, sans mentionner les récupérations. Or, nous ne devons pas signer « des faux ». En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter un-e représentant-e CGT !

Solidarité avec nos 4 collègues de Melle

« Incitation à l'émeute »! Rien que ça ! C'est dans le contexte de la mobilisation nationale contre les E3C que des collègues de Melle, qui ont simplement exercé leur droit de grève, se retrouvent d'abord suspendus puis en attente de leur conseil de discipline, prévu la semaine du 12 octobre. Derrière cette décision, ce sont le droit de grève et la liberté d'expression qui sont attaqués! Une large intersyndicale appelle à la **mobilisation le 12 octobre à 13h, devant le rectorat de Poitiers**, pour soutenir nos collègues.

Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé en Poitou-Charentes
academie.poitiers@cgt-ep.org

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

CGT Enseignement privé

**21 bis rue Arsène Orillard
86 000 POITIERS**

Un site internet :

<http://cgteppoitoucharente.reference-syndicale.fr/>

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !